



Université d'Abomey-Calavi  
Faculté des Lettres,  
Arts et Sciences Humaines



## **DYNAMIQUES SPATIALES ET DEVELOPPEMENT "Dyspadev"**



### **REVUE SEMESTRIELLE**

*du Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales*



**DYNAMIQUES SPATIALES ET DEVELOPPEMENT "Dyspadev"**

République du Bénin

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

**Dynamiques Spatiales et Développement "Dyspadev"**

**Revue semestrielle du Laboratoire d'Etudes des  
Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR)**

ISSN : 1840-7455

Dépôt Légal : N°6803 du 12/08/2013

**N° 009, Juin 2017**

### Sommaire

<b>Editorial</b> .....	<b>3</b>
<b>Gbitry Abel BOLOU, Constant Dali Guy et Valery DON-LOBA :</b> Tertiairisation des activités économiques dans les espaces ruraux périphériques de Daloa (centre-ouest de la cote d'ivoire) .....	<b>4</b>
<b>Ebénézer Korè SEDEGAN et Arnaud Achille GNIDEHOUE :</b> Les relations diplomatiques entre le Bénin et le Nigéria à l'épreuve du conflit biafrais (1967- 1970).....	<b>24</b>
<b>Eyanah ATCHOLE :</b> Les contraintes liées à l'approvisionnement en eau dans la ville d'Atakpamè.....	<b>41</b>
<b>Sylvain A. VISSOH, David Makodjami BALOUBI et Victorien V. GBENOU :</b> Gouvernance locale et assainissement dans la ville de Bohicon (sud Bénin).....	<b>57</b>
<b>Sambi KAMBIRE:</b> Paysages et gestion paysanne en pays Lobi et Koulango. L'exemple de la paysannerie de Nyamoin (nord-est ivoirien).....	<b>72</b>
<b>Karimatou Jocelyne VOKOUMA BOUSSARI:</b> Les techniques de tissage au Burkina Faso.....	<b>91</b>
<b>Victor GBEDO :</b> Traitement des eaux usées domestiques par lagunage : cas de la station de Tokpa-Zoungo dans l'agglomération d'Abomey-Calavi (Sud-Bénin) ...	<b>110</b>
<b>Kouadio Joseph KRA, Yéboué Stéphane Koissy KOFFI et Adou François KOUADIO :</b> L'union européenne (UE) et l'aménagement du territoire en côte d'ivoire : essai d'analyse critique d'un modelé de coopération nord-sud .....	<b>132</b>
<b>Mawussé SOMADJAGO :</b> Problématique de l'aménagement des espaces verts publics dans l'agglomération de Lomé .....	<b>156</b>
<b>Lambert Kpadédji. AYITCHEHOU, Parfait Cocou BLALOGOE, Adéothy ADEGBINNI :</b> Dynamique urbaine et grands projets structurants : cas du projet route des pêches à Cotonou au Bénin .....	<b>178</b>

**Directeur de publication**

Professeur Benoît N'BESSA

**Rédacteur en Chef**

Léon Bani BIO BIGOU

**Rédacteur en Chef Adjoint**

Antoine-Yves TOHOZIN

**Comité de Rédaction :**

Drs Germain GONZALLO, Expédit VISSIN, Ibouaïma YABI, Toussaint VIGNINOÛ, Aboubakar KISSIRA, Ismaïla TOKO, Ruffin AKIYO, David BALOUBI, Rogatien TOSSOU, Benjamin ALLAGBE

**Comité Scientifique**

Prs Bonaventure MENGHO (Université de Brazzaville), Koffi Ayéchoro AKIBODE (Université de Lomé), Michel BOKO, Benoît N'BESSA, Brice SINSIN, Flavien GBETO, Jérôme ALLOKO-N'GUESSAN (Université de Cocodi), Yollande OFOUEME-BERTON (Université de Brazzaville), Sylvain ANIGNIKIN, Euloge AGBOSSOU, Christophe S. HOUSSOU, Gabriel N'YASSOGBO (Université de Lomé), Gauthier BIAOU, Odile DOSSOU-GUEDEGBE, Léon Bani BIO BIGOU, Antoine-Yves TOHOZIN

**Toute correspondance (suggestions ou projets d'articles) à la  
Revue semestrielle Dyspadev  
doit être adressée au**

**Comité de Rédaction :  
Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales,  
BP 787 Abomey-Calavi, E-mail : labodure@yahoo.fr**

**République du Bénin**

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin

## **Editorial**

Cher lecteur

Cette revue « **Dynamiques Spatiales et Développement** » se veut une revue scientifique pluridisciplinaire. Elle est à la disposition des chercheurs de diverses catégories et branches pour la publication de leurs travaux scientifiques en géographie, histoire, sociologie, agronomie, économie, etc. C'est dans ce souci que la revue est intitulée «**Dynamiques Spatiales et Développement “Dyspadev”**». Les articles à publier doivent répondre aux normes scientifiques par la clarté de la thématique, la problématique, la méthodologie, la rigueur de l'analyse et de la pertinence des résultats.

Cette revue est supervisée par un comité scientifique composé de professeurs des Universités, de maîtres de conférences (nationaux et internationaux). Sa périodicité est semestrielle avec la possibilité de deux numéros (2) dans l'année (un numéro en juin et un autre en décembre) suivant l'importance et la qualité des articles disponibles.

Le comité de rédaction souhaite votre collaboration et votre soutien.

Le Directeur de publication

**Benoît N'BESSA,**

**Professeur émérite**

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales  
(LEDUR)

Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT)

Faculté des Lettres, Arts et sciences Humaines (FLASH)

Université d'Abomey-Calavi (UAC-Bénin)

## **LES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LE BENIN ET LE NIGERIA A L'EPREUVE DU CONFLIT BIAFRAIS (1967-1970).**

**Ebénézer Korè SEDEGAN et Arnaud Achille GNIDEHOUE**

Enseignants-chercheurs à Université d'Abomey-Calavi (UAC)

E-mail : [sedeganebenezer@yahoo.fr](mailto:sedeganebenezer@yahoo.fr)

[gachilleg@yahoo.fr](mailto:gachilleg@yahoo.fr)

### **Résumé**

Les relations diplomatiques entre l'Etat fédéral du Nigeria et la République du Dahomey bien que garanties par des liens culturels séculaires entre les deux peuples et le principe sacro-saint du bon voisinage, ont été mises à rude épreuve pendant la guerre de sécession biafraise qui a secoué le Nigeria entre 1967 et 1970. Le soutien de la France aux sécessionnistes et la collaboration de l'Etat dahoméen avec la France via la Croix-Rouge Internationale ont été à l'origine des tensions diplomatiques qui ont poussé les autorités dahoméennes à la fermeture de leur ambassade à Lagos en 1967. Mais, conscient de l'importance que représente le Nigeria pour l'économie du Dahomey, le Président Emile Derlin Zinsou n'a pas laissé la situation pourrir avant de déployer son arsenal diplomatique pour juguler cette crise. Les rencontres successives des deux chefs d'Etats nigérian Yacubu Gowon et dahoméen Emile Derlin Zinsou à Lagos et à Cotonou en 1969, puis avec le Président Hubert Maga à Porto-Novo en août 1970, ont permis un dégel des relations qui se sont définitivement normalisées en 1970 avec la fin de la guerre qui consacra la victoire de forces gouvernementales sur les rebelles sécessionnistes du Biafra. L'ambassade du Dahomey à Lagos fut donc rouverte.

**Mots clés :** *Relations diplomatiques – conflit biafrais- Bénin- Nigéria*

### **Abstract**

Although the diplomatic relationship between the federal state republic of Nigeria and the republic of Dahomey was guaranteed by a secular cultural connections between the two nations and the principle of safe brotherhood. This relationship has been shaken during the Biafra secession war in Nigeria from 1967 to 1970. The support of France to the Secessionistes and the partnership of the dahomeen government institution with France via the international Red – cross have been the turning stone diplomatic tension that have pushed the dahomean

authorities to the close their embassy in Lagos in 1967. But, conscious the economic importance of Nigeria, vis-à-vis the Dahomey economy in 1967, President Emile Derlin Zinsou quickly found ways out to the situation before things could worsen. The successive meeting of the two nigerian Road State Yacubu Gowon and dahomeen Emile Derlin Zinsou at Lagos and in Cotonou in 1969, then with the president Hubert Maga at Porto-Novo in August 1970, have cooled down all these controversy and brought better understanding in 1970 with the end of the sessesion warf rom which the Legal army came victorious. As a Result the Benin embassy have been reoponed in Lagos.

**Keywords :** Diplomatic, Relationship, biafra, conflict, Benin-Nigeria.

### **Introduction**

Dans l'historiographie des relations bénino-nigérianes, la question de la crise du Biafra est rarement évoquée parmi les dossiers majeurs ayant fortement marqué l'histoire diplomatique du Bénin avec son grand voisin de l'Est : l'Etat fédéral du Nigeria. Or, cette crise fournit à l'Histoire un témoignage supplémentaire à l'évolution des relations extérieures du nouvel Etat dahoméen encore soumis à l'épreuve du paternalisme français et caporalisé au sein du Conseil de l'entente par le répondant direct de France, le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny. Dès lors, la problématique de ce travail est comment appréhender l'impact de l'implication du Dahomey dans cette crise sur ses relations diplomatiques avec le Nigeria, relations pourtant garanties par les liens séculaires qui unissent les deux nations ? L'objectif de cet article est de revenir en détails sur la chronologie de la crise et sur son impact sur la politique béninoise de bon voisinage dans ses relations extérieures notamment avec l'Etat fédéral du Nigeria. Il s'agit d'identifier les facteurs périphériques et conjoncturels ayant pesé sur l'implication des autorités dahoméennes dans cette affaire de Biafra. La crise biafraise n'est pas un accident soudain, mais plutôt, le volet militaire d'une affaire politique où s'entrechoquent enjeux diplomatiques, manœuvres tactiques et dynamiques géostratégiques, au regard des différents protagonistes et leurs alliés sur l'arène internationale.

Notre méthodologie consiste à interroger la documentation existante sur les tenants et aboutissants de la guerre du Biafra afin de procéder à

une analyse minutieuse des données relatives à l'implication controversée de l'Etat dahoméen (béninois) dans cette guerre. Cette documentation concerne surtout les sources écrites dominées par les journaux parus au cours de la période et les travaux de recherche effectués sur les relations entre le Dahomey/Bénin et l'Etat fédéral du Nigeria. Les sources orales concernent surtout les enquêtes effectuées dans le monde diplomatique de notre pays et consistent à interroger certains diplomates qui ont une bonne connaissance de l'implication du Dahomey dans cette crise.

L'analyse s'articule autour de trois parties essentielles. La première présente l'état des relations diplomatiques entre le Dahomey et le Nigeria à la veille de cette crise; la deuxième porte sur les enjeux qui ont présidé à l'implication des autorités dahoméennes et, enfin, la troisième met en exergue l'impact de cette implication du Dahomey (actuel Bénin) sur ses relations diplomatiques avec l'Etat fédéral du Nigeria au cours de la période et, de ce fait, les efforts de normalisation consentis par les deux parties pour exprimer le malentendu et lever l'équivoque.

## **1. Les relations diplomatiques daho-nigérianes à la veille du déclenchement de la guerre du Biafra**

Dès l'indépendance, les liens séculaires qui unissent les peuples béninois aux peuples nigériens sont formalisés à travers la signature des conventions bilatérales aux fins d'établir des relations amicales et fraternelles qui sont plus tard consacrées par des accords diplomatiques bilatéraux et de coopération.

### ***1.1. Les facteurs géographique et historico-culturel de l'établissement des relations entre le Dahomey et Nigeria***

L'établissement des relations entre le Bénin et le Nigeria est favorisé par un certain nombre d'atouts. D'abord, le Bénin partage près de 800 Km avec le Nigeria selon le président M.S.M.Apithy (1971, p.186).

C'est la plus grande de ses frontières parmi celles qu'il partage avec ses voisins immédiats. Cette réalité naturelle met en exergue des liens séculaires d'échanges commerciaux et socio-culturels qui existent entre les deux pays et que le président M. S. M. Apithy (1971, p.186) a su bien décrire en ces termes :

Culturellement le Dahomey et le Nigeria constituent une seule et même zone, avec le Togo et le Ghana. De plus, il ressort à l'évidence que dans le passé, non seulement nos ancêtres se considéraient comme issus d'une même origine que les peuples du Nigeria, (Yorouba, Nupé, Boussa, etc.) mais surtout leur vision du développement et leurs perspectives sont toutes tendues vers les territoires qui forment aujourd'hui ce grand pays africain.

L'autre atout très important pour une relation de bon voisinage bénino-nigériane est la position géographique du Bénin qui fait de lui un véritable couloir de transit au profit du Nigeria.

### ***1.2.La position de couloir de transit***

La proximité géographique immédiate avec le Nigeria permet d'entretenir des relations étroites d'échanges commerciaux. C'est d'ailleurs, ce qui justifie la prépondérance du secteur informel largement approvisionné à partir de ce voisin de l'ouest. De même, les activités de réexportation des biens sont orientées vers ce grand marché de consommation. Le Nigeria utilise aussi le port de Cotonou pour importer ses produits, car ses propres ports sont encombrés et parfois à risque. De ce fait, sa position géographique de couloir de transit vers les pays de l'hinterland dont le Nigeria, les rend tributaires du port de Cotonou<sup>1</sup>. Le port est alors une puissance d'Etat que le Bénin peut utiliser pour s'imposer dans les négociations diplomatiques dans le processus d'intégration sous-régionale en Afrique de l'Ouest.

### ***1.3.Les actes de la politique de bon voisinage***

Dans son livre *Face aux impasses*, le président M.S. M. Apithy (1971, p.183) a montré l'importance des rapports de bon voisinage que le

---

<sup>1</sup> C'est également par ce même port que le Bénin joue un rôle de desserte des pays enclavés. A ce titre, il dessert le Niger, le Burkina-Faso, le Mali, le Tchad. Il constitue alors la porte d'entrée et de sortie des pays enclavés auxquels il offre des services. Ce qui représente un atout indéniable pour l'Etat béninois avec d'énormes retombées financières.

Bénin (ex-Dahomey) est tenu d'entretenir avec le grand Nigéria. Selon lui,

Si nos relations avec le Togo, le Niger et la Haute-Volta sont primordiales, il faut reconnaître qu'avec le Nigeria elles le sont encore infiniment plus. Ne pas en tenir compte dans nos projets de développement, c'est préparer sûrement, des lendemains précaires, car le Nigeria tient une place importante que la France, sinon plus, dans le devenir de notre pays. Non point parce que ce colossal voisin est un géant de l'Afrique, mais une identité originelle et une communauté d'intérêts indiscutables.

En effet, du fait de la prise de conscience de cette communauté d'intérêts et surtout de l'importance géographique mutuelle qu'ils représentent l'un pour l'autre, les deux partenaires formalisent et institutionnalisent leurs relations par des accords diplomatiques et de coopération et par l'ouverture des ambassades. Ainsi, dès l'accession à l'indépendance nationale et à la souveraineté internationale des deux pays en 1960, le Bénin ouvre une ambassade à Lagos en 1962. Cette dernière est dirigée par un chef de poste, le Chargé d'affaire Obed Pessou qui y resta jusqu'en 1963, année à laquelle fut nommé le premier ambassadeur du Dahomey près le Nigeria Adamon Fassassi qui y resta jusqu'en 1967. Du côté nigérian, D.A Adjabi (1980, p.19) a rappelé que l'ambassade est ouverte en 1960 avec pour Chargé d'affaire, Olayinka Simoyan.

Dès lors, les deux pays entretiennent de très bonnes relations que la guerre fratricide de Biafra a déstabilisées à partir de 1967.

## **2. La guerre de Biafra : une catastrophe génocidaire en Afrique de l'ouest (1967-1970)**

Le 30 mai 1967, le Gouverneur militaire de la région de l'Est, le lieutenant-colonel Ojukwu déclare solennellement que le territoire et la région connus sous le nom d'Est du Nigeria, avec son plateau continental et ses eaux territoriales, sont désormais un État souverain indépendant du nom de République du Biafra. Pour le gouvernement fédéral du général putschiste Yacubu Gowon, c'est une véritable

déclaration de guerre. Mais, Ojukwu se rêve en défenseur de la cause ibo depuis que Chukwuma Nzeogwu<sup>2</sup> a été chassé du pouvoir, en juillet 1966 et depuis, aussi, que les Ibos sont victimes de persécutions. Le 15 janvier 1970, l'armée loyaliste parvient à reprendre le Biafra. Quelques jours plus tôt, Ojukwu se réfugie en Côte d'Ivoire. Il est accueilli par le Président Félix Houphouët-Boigny.

Des intérêts financiers en jeu dans cette région riche en pétrole<sup>3</sup>, il s'en est suivie une guerre meurtrière<sup>4</sup> nourrie par l'exacerbation des tensions inter-ethniques et inter-régionales depuis le début des années 1960 et qui émeut l'opinion publique internationale. Les États africains limitrophes du Nigeria<sup>5</sup> et la plupart des autres sont effrayés par une extension des revendications sécessionnistes. Une trop grande implication française aux côtés des Biafrais pourrait donc faire perdre à la France des positions en Afrique Noire. En 1969, pour des raisons militaires et diplomatiques, la France doit choisir entre son soutien au Biafra, ex-territoire britannique, et une intervention au Tchad, ancienne colonie française. Elle décide donc de respecter la répartition des influences issue de l'époque coloniale.

### ***2-1. Le drame biafrais à l'origine de l'aide humanitaire : la passerelle d'implication du Dahomey dans la crise***

Suite au blocus terrestre et maritime du Biafra par les troupes gouvernementales, la région est plongée dans la famine. Ce qui entraîna, selon les estimations, la mort de milliers de personnes. Et pourtant F.Rey (1968, p.1.) écrit :

L'attention du monde, centrée sur le Vietnam et sur le Moyen-Orient, est indifférente à ce qui se passe au Biafra. L'organisation de l'unité africaine, jusqu'à présent n'a apporté aucun secours aux Biafrais. A l'exception des missionnaires - plusieurs centaines - presque tous les étrangers se sont enfuis. Ces missionnaires sont traités avec un grand respect par les autorités du pays et peuvent,

---

<sup>2</sup> Un Ibo arrivé au pouvoir après avoir lui-même renversé le gouvernement civil de Tafawa Balewa, un Nordiste.

<sup>3</sup> Le pétrole extrait du Biafra représente les 5/6 du pétrole nigérian total.

<sup>4</sup> 1 million de morts, dont de très nombreuses victimes de la famine.

<sup>5</sup> Sauf le Dahomey dont la position est mitigée.

en toute liberté, aller et venir pour accomplir leur tâche. Quoi qu'en pense le gouvernement de Lagos et son chef, le général Gowon, les Biafrais, dont les troupes sont commandées par le général Ojukwu, ont le sentiment qu'ils combattent vraiment pour leur survivance, étant donné les massacres de milliers d'Ibos perpétrés par les forces fédérales, et ne donnent pas d'autres raisons à la proclamation de leur indépendance.

Face au drame, les sécessionnistes entreprennent la mise en œuvre de ce que R. Brauman (1997, p.1) appelle *stratégie victimaire*. En effet, la guerre du Biafra est largement médiatisée sur la scène internationale, alors même que le photojournalisme est en plein essor et expose aux populations occidentales le dénuement du Tiers-Monde. Ainsi, toujours selon R. Brauman (1997, p.3) :

C'est au Biafra, en effet, qu'apparut la première véritable "stratégie victimaire". C'est là que l'on vit pour la première fois un leader politique recruter une agence de relations publiques pour fabriquer et "vendre" à l'opinion publique européenne le thème du génocide des siens. Ne parvenant pas à faire de son peuple un héraut de la libération, il en fit une victime de l'extermination. Et c'est au Biafra que la France inaugura une méthode politique mêlant assistance humanitaire et soutien militaire - aux insurgés biafrais en l'occurrence - sur fond d'images télévisées montrant l'anéantissement programmé d'un peuple entier. La résultante de ces deux stratégies fut le renforcement du camp jusqu'aboutiste biafrais, la prolongation et la montée aux extrêmes de la guerre, et un nombre décuplé de victimes.

Cette guerre voit également une modification de l'aide humanitaire qui, utilisant la médiatisation intense du conflit, prône une ingérence directe pour venir en aide aux réfugiés. Elle eut pour conséquence la création de l'ONG Médecins sans frontières en 1971. La première avec celle du Vietnam à être couverte par la télévision, cette crise fut dès lors, le théâtre de la première opération humanitaire de grande envergure hors d'Europe et un laboratoire de la politique africaine de la France. Mais,

le souvenir de cette tragédie se limite à l'image d'un enfant décharné au ventre ballonné. Ce symbole de la folie humaine a éclipsé les enjeux et composantes qui en font un conflit emblématique, quelque chose comme une répétition générale des grandes crises de cette fin de siècle. C'est dans ce contexte de devoir d'ingérence décrété par la France qu'au nom de la fourniture d'aide humanitaire aux populations biafraises, le Dahomey est amené à s'impliquer dans cette crise, brouillant ainsi ses relations de bon voisinage avec le Nigeria.

## ***2.2- L'implication du Bénin collatérale au soutien de la France aux sécessionnistes biafrais (1968-1970)***

Le soutien de la France à la sécession biafraise est, non seulement lié à l'intérêt pétrolier, mais aussi au fait que l'Etat fédéral nigérian est l'un des pays à protester vivement contre le troisième essai nucléaire français effectué à Reggane, au Sahara algérien le 27 décembre 1960. L'événement qui confirme cette position des autorités nigérianes est l'expulsion de l'ambassadeur de France Raymond Offroy et l'interdiction aux avions et aux navires français d'atterrir ou d'accoster au Nigeria. Ce qui provoque la colère du Général Charles de Gaulle et de Pierre Messmer, alors Ministre des Armées. Quarante ans plus tard, R. Faligot et J. Guisnel (2007 pp. 147-154) rapportent les propos de ce dernier déclare en ces termes:

Je ne pardonnais pas [au Nigéria] son attitude après nos tirs nucléaires à Reggane. Ça permettait [le soutien au Biafra] de lui faire payer ! Il avait été à la fois provocant et ridicule. Provocant, en essayant de soulever les gouvernements africains contre les tirs nucléaires français. Et ridicule en disant : "Nous Nigéria, nous aurons la bombe atomique." Ce sont des grotesques. Je ne leur ai pas pardonné.

Aussi, la France joue-t-elle un rôle important dans cette crise. Dès le début, le Général de Gaulle avait indiqué à son émissaire J. Foccart (1995, p.344) qu'il souhaitait affaiblir le « géant nigérian ». L'État français finance l'opération. En effet, J. Foccart (1995, p.347) poursuit-il : « Pour l'essentiel, en tout cas, cela venait des caisses de l'État. Plusieurs ministères ont été mis à contribution ».

A partir d'août 1968, ce sont des dizaines de tonnes par jour d'armes et de munitions qui sont acheminées au Biafra par des mercenaires et des hommes du SDECE toujours selon J. Foccart (1995, p.345) :

Chaque nuit, des pilotes mercenaires transportent de Libreville au Biafra une vingtaine de tonnes d'armes et de munitions de fabrication française et allemande. [...] Les avions sont pilotés par des équipages français et l'entretien est assuré par des Français.

Le gouvernement nigérian utilise également des « mercenaires », sous la forme de pilotes égyptiens pour leur armée de l'air avec des chasseurs *Mig 17* et des bombardiers *Ilyushin IL 28*. Les pilotes égyptiens auraient fréquemment attaqué des civils plutôt que des cibles militaires, bombardant de nombreux abris de la Croix-Rouge.

Mais, ce soutien français est discret pour ne pas indisposer ses alliés américains et surtout britanniques. Le Dahomey s'aligne aussi sur la position ambiguë de la France. Selon le président E. D. Zinsou (2012, p.217) au pouvoir à cette époque,

Au nom de la liberté des peuples à choisir eux-mêmes leur destin, le gouvernement français, sans le dire officiellement appuyait le Biafra avec l'accord actif ou même à l'instigation du président Félix Houphouët-Boigny. L'autorité de ce dernier auprès des chefs d'Etats francophones fut utilisée pour leur faire adopter ou approuver la position française.

Même s'il infirme l'implication ou la complicité de son gouvernement contrairement aux présidents ivoirien Félix Houphouët-Boigny et gabonais Omar Bongo, qui ont soutenu ouvertement l'implication de la France dans cette crise biafraise, le Président Zinsou affirme avoir été dans le secret du soutien de la France au Biafra, alors qu'il était Ministre des affaires étrangères en 1963. Aussi, le président E. D. Zinsou (2012, p.217) poursuit-il lorsqu'il déclare:

... j'ai participé à une réunion de façon impromptue sur le Biafra. Il y avait là, le président Bongo, Jacques Foccart, Mauriceau

Baupré, un représentant du président Houphouët. Il a été surtout question du secours à apporter aux populations civiles igbo. ... Pour autant, je n'étais pas contre l'aide à apporter aux populations civiles bien au contraire.

Devenu président de la République, au moment de cette crise, il n'hésite pas à autoriser la Croix-Rouge Internationale à utiliser l'aéroport de Cotonou comme base pour ses avions gros porteurs chargés d'acheminer l'aide humanitaire vers le Biafra. Même si le président Zinsou semble rejeter la thèse du soutien de son gouvernement à la sécession biafraise, on ne peut s'empêcher de croire qu'il essaye de camoufler la réalité et ceci pour deux raisons fondamentales selon E.K. Sèdégan (2015, p.93). La première est que les avions de la Croix-Rouge ont été utilisés par le président Omar Bongo du Gabon pour approvisionner les rebelles biafrais en armements et le Dahomey, voisin du Nigeria et appartenant au pré carré français ne saurait faire exception. Certains faits l'ont d'ailleurs attesté en son temps. Car, les agents indéclicats de l'aéroport international de Cotonou, croyant emporter frauduleusement chez eux des cartons de sardines débarqués par les gros porteurs de la Croix-Rouge pour contrôle, n'y découvrent que des munitions de guerre, nous rappelle l'ancien Ministre des affaires étrangères Rogatien Biaou au cours de notre entretien avec lui.

La seconde raison est liée à la déclaration du président Zinsou sur son homologue ivoirien, le président Félix Houphouët-Boigny dont l'autorité et l'influence sur les chefs d'Etat des pays du Conseil de l'Entente, contraste avec la thèse de son refus de soutenir la sécession biafraise. Par ailleurs, Le président Zinsou, en accordant ce soutien dit humanitaire au Biafra, soutient d'une manière ou d'une autre la sécession au mépris du principe d'intangibilité des frontières énoncé dans la charte de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), auquel le Dahomey a souscrit et surtout du poids économique que représente le géant Nigeria pour l'économie dahoméenne. Il s'agit d'une illustration parfaite des errements de l'Etat dahoméen qui, sacrifiant sa jeune souveraineté sur l'autel des intérêts français, s'aligne derrière l'ancienne puissance colonisatrice pour préserver les intérêts de cette dernière.

Par ailleurs, selon R.Mèvi (1991, pp.66-67), les étudiants regroupés au sein de l'Union Générale des Elèves et Etudiants Dahoméens (UGEED), ont viscéralement dénoncé l'implication de Zinsou dans cette crise dans laquelle ils voyaient :

Une manoeuvre de l'impérialisme français désireux d'affaiblir l'Etat le plus peuplé d'Afrique en le disloquant et en l'amputant d'une de ses parties les plus riches en pétrole : il serait alors plus facile de contrôler le Biafra. Du reste, la même politique n'avait-elle pas été tentée avec l'autre géant de l'Afrique, le Zaïre que les occidentaux voulaient priver de sa "capitale du cuivre" par le biais de la sécession katangaise ? Et, c'était aussi pour faire main basse sur les énormes ressources pétrolières et du gaz de l'Algérie que la France tenta d'amputer de sa partie méridionale à la veille de son accession à l'indépendance : le chef de l'Etat français, le général de Gaulle, parlait alors avec insistance du "Sahara français" qui serait distinct de l'Algérie.

Tout se savait donc. Rien d'étonnant que la jeunesse ardente dahoméenne dénonça avec vigueur le soutien apporté par Zinsou à la sécession biafraise sous couvert de l'aide humanitaire fournie par la France.

Le principe du bon voisinage se trouve alors remis en cause avec la tension diplomatique observée entre l'Etat fédéral nigérian du Général Yacubu Gowon et l'Etat dahoméen du Docteur Emile Derlin Zinsou.

### **3-Les conséquences de la crise biafraise sur les relations entre le Dahomey et le Nigeria et les efforts de leur normalisation**

L'implication du Dahomey dans la guerre de Biafra a entraîné des conséquences sur ses relations avec le Nigeria. Il s'agit des conséquences politico-diplomatiques et les efforts de leur normalisation.

### **3-1. Le bon voisinage à l'épreuve des tensions diplomatiques entre le Dahomey et le Nigeria (1967-1970)**

Le principe de bon voisinage énoncé comme un des principes sacro-saints de la politique extérieure de l'Etat dahoméen, est presque vidé de son contenu lors de la crise biafraise. En effet, au mépris des liens séculaires et de l'importance économique que représente le géant Nigéria suffisamment démontrés dans les travaux de recherche de B.G. Soulé (2002, pp.2-3) pour leur pays, les autorités dahoméennes décident de la rupture des relations diplomatiques avec le Nigeria et de *facto*, de la fermeture de l'Ambassade du Dahomey à Lagos en 1967 et ceci pendant toute la durée de la crise. La raison fondamentale avancée est l'insuffisance de ressources financières pour faire face aux charges de la mission diplomatique. Et pourtant, le rôle de couloir de transit que le Dahomey joua dans cette crise pour la Croix-Rouge en direction des populations biafraise, avait été pour beaucoup dans la tension diplomatique entre les présidents dahoméen Emile Derlin Zinsou et nigérian Yacubu Gowon. En effet selon le président E.D.Zinsou (2012, pp. 217-218) lui-même, il déclare :

J'étais Président de la République lorsque les représentants de la Croix-Rouge Internationale vinrent me demander l'autorisation d'utiliser l'aéroport de Cotonou comme base pour leurs avions porteurs de médicaments et matériels médicaux pour le Biafra. Le conseil des ministres donna son accord. J'informai le général Gowon Chef d'Etat du Nigeria. Une campagne fut déchaînée contre nous. On nous accusait de faire le jeu des sécessionnistes et on affirmait que les avions de la Croix-Rouge ne transportaient pas que des médicaments, mais aussi des armes et des munitions destinées aux rebelles. Le gouvernement nigérian finit par épouser lui aussi ces accusations. J'ai alors demandé au général Gowon qu'une délégation du Nigeria soit installée en permanence à Cotonou. Avec les nôtres, elle aurait pour mission de contrôler en détail, toutes les cargaisons des avions partant de Cotonou pour le Biafra. J'informai le représentant

de la Croix-Rouge de cette décision et stipulai que le maintien de l'autorisation qui leur avait été donnée était subordonné à leur accord. Mais, alors que la Croix-Rouge répondait positivement, le gouvernement du Nigeria déclinait l'offre.

La tension était devenue alors vives entre les autorités dahoméennes et nigérianes. Mais, conscients de l'importance réciproque que représente l'un pour l'autre, les deux pays parvinrent à taire les divergences pour évoluer vers la normalisation de leurs relations diplomatiques.

### ***3-3. : Les efforts de normalisation des relations entre le Dahomey et le Nigeria (1969-1970)***

La normalisation des relations entre le Dahomey et le Nigeria est intervenue à l'initiative du président dahoméen Emile Derlin Zinsou qui, face au refus du président Gowon d'envoyer une délégation permanente pour le contrôle des avions en partance pour le Biafra, a décidé de rencontrer son homologue nigérian. En effet, le président E.D. Zinsou (2012, p.218) affirme en ces termes:

J'ai décidé de me rendre à Lagos pour une explication avec le gouvernement et la presse, malgré la tension qui existait entre nos Etats. J'ai reçu un bon accueil. Nos explications furent franches, écoutées de part et d'autres avec sérieux, gravité et un réel désir de se comprendre. (...). L'ambiance à la fin de ma visite était devenue amicale. Gowon accepta mon invitation à venir me voir à Cotonou.

Ainsi, le 12 août 1969, un mini-sommet daho-nigérian se tint à Cotonou avec la participation effective du Général Yacubu Gowon reçu par son homologue Emile Derlin Zinsou. A l'issue de cette rencontre, les deux chefs d'Etat ont exprimé leur satisfaction par rapport au dénouement des tensions qui existent entre les deux pays. Pour le journal Daho-Express (n°10 du 13 août 1969, p.1), rapportant les propos du président dahoméen Emile Derlin Zinsou,

Les entretiens au sommet daho-nigérian d'aujourd'hui à Cotonou sont un

remarquable témoignage des bonnes relations qui existent désormais entre les deux pays. Le simple fait qu'ils ont eu lieu est, en lui-même important. La bonne volonté réciproque, le désir d'éviter définitivement tout malentendu, le sens des responsabilités qui ont présidés aux entretiens que je viens d'avoir avec le Général Gowon démontrent le sincère besoin de paix entre deux pays frères que rien ne sépare. Le tour d'horizon auquel nous avons procédé, a porté sur tous les problèmes pouvant se poser à nos pays dans le contexte actuel. Il est hors de doute que ces problèmes trouveront promptement leur solution.

Quant au président nigérian Yacubu Gowon, le même journal Daho-Express (n°10 du 13 août 1969, p.1) rapporte sa satisfaction en ces termes :

Il n'y a aucun malentendu entre nos deux pays. Et pour ceux qui veulent qu'il en existe, ma visite au Dahomey aura été l'occasion de contredire une telle affirmation.

Le chef de l'Etat nigérian a, ensuite, souligné l'atmosphère de parfaite compréhension qui a marqué son entretien avec le président Zinsou. Quelques temps après son départ de Cotonou, la tour de contrôle de l'aéroport de Cotonou reçoit un télégramme du président Gowon à travers lequel il exprime sa gratitude pour l'accueil qui lui a été réservé à Cotonou lors de sa brève visite. Aussi le même journal Daho-Express (n°10 du 13 août 1969, p.1) écrit-il :

Au moment où nous quittons votre grand pays, nous tenons, ainsi que les personnalités qui m'ont accompagné, à vous exprimer toute notre gratitude pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité que vous nous avez réservés ainsi que votre

peuple, pendant notre bref séjour. Nous souhaitons avoir le plaisir et l'opportunité de vous rencontrer à nouveau. Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma très haute considération.

Cette rencontre historique bien que de courte durée, a permis de juguler la crise entre les deux pays sans aucune médiation. Comme l'a exprimé le président E. D. Zinsou (2012, p.218) lui-même :

J'ai agi sans consulter personnes d'autres que mon gouvernement, en toute indépendance, sans avoir subi non plus, une pression du gouvernement français ou du président Houphouët qui aurait pu entraver notre position.

L'expression achevée de cette normalisation est la visite de travail et d'amitié de ce même chef d'Etat nigérian Yacubu Gowon à Porto-Novo du 19 au 20 août 1970. Dans le journal Daho-Express (n°315 du 20 août 1970, p.1), il a exprimé la même satisfaction dans le livre d'or de la ville en ces termes :

Au peuple de la cité historique de Porto-Novo, je dis sincèrement grand merci pour cet accueil inoubliable et mouvementé réservé à mon entourage et à moi à l'occasion de ma visite dans cette grande ville.

Au total, les relations diplomatiques daho-nigérianes brouillées par la guerre de Biafra a connu une normalisation grâce aux efforts conjugués des deux chefs d'Etat dont le sens de responsabilité et l'esprit d'ouverture ont permis de lever l'équivoque.

### **Conclusion**

Le conflit sécessionniste du Biafra au Nigéria a mis en branle les relations diplomatiques entre le Bénin et son grand voisin de l'Est. C'est ce constat qui a guidé notre recherche sur les relations diplomatiques entre ces deux Etats souverains au lendemain de leur indépendance. De l'analyse menée, il ressort que le différend qui a failli

embraser les relations entre les deux Etats, avec l'accord des puissances occidentales dont la France, est parti d'un malentendu.

Heureusement, l'esprit de bon voisinage et liens culturels séculaires entre les deux peuples ont permis aux deux chefs d'Etat Zinsou et Gowon de lever l'équivoque par cette historique rencontre de Porto-Novo du 19 au 20 août 1970.

1967 à 1970 constitue donc pour le Bénin et le Nigéria une période sombre issue d'un malentendu. Le règlement pacifique de ce différend diplomatique a permis aux deux Etats d'entretenir de bons rapports de voisinage à ce jour en dépit de quelques soubresauts qui ont par moment envenimé les relations.

### **Références bibliographiques**

- 1- ADJABI Auguste, 1980, *La coopération bénino-nigériane*, UNB, Mémoire de Maîtrise en Sciences juridiques, 79 p.
- 2- APITHY Marcelin Sourou Migan, 1971, *Face aux impasses*, Cotonou, ABM, 214 p.
- 3- BRAUMAN Rony, 1997, « Guerre de Biafra, stratégie « victimaire » et aide humanitaire », Paris, Marianne, CRASH, 4 p.
- 4- Daho-Express, n°10 du 13 août 1969
- 5- Daho-Express, n°315 du 20 août 1970
- 6- FOCCART Jacques, 1995, « Le morcellement du Nigéria est souhaitable », *In Foccart parle*, Entretiens avec Philippe Gaillard, Paris, tome II, 506 p.
- 7- GNIDEHOUE Arnaud Achille, 2016, *Contribution des ONG humanitaires au bien-être socio-économique des populations du Sud-Dahomey/Bénin : Cas de la Caritas et du Lions Club International (1961-2010)*, Thèse de Doctorat en Histoire, Université d'Abomey-Calavi (UAC), EDP/FLASH, 390 p.
- 8- GUISNEL Jean, 2006-2007, « Derrière la guerre du Biafra, la France », *in Histoire secrète de la V<sup>e</sup> République*, (dir.) Roger Faligot et Jean Guisnel, La Découverte, pp. 147-154.

- 9- MEVI Régina, 1990-1991, *Les luttes politiques de la jeunesse dahoméenne de 1956 à 1974*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, UNB, 136 p.
- 10- Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, n° du 9 avril 1968
- 11- SEDEGAN Ebénézer Korè, 2015, *Souveraineté et politique extérieure du Dahomey au Bénin de 1960 à 2005*, Thèse de Doctorat en Histoire, Université d'Abomey-Calavi (UAC), EDP/FLASH, 350 p.
- 12- SOULE Bio Goura, 2002, *Analyse rétrospective des relations commerciales entre le Bénin et le Nigeria*, LARES, Cotonou, décembre, 7 p.
- 13- ZINSOU Emile Derlin, 2012, *En ces temps-là...*, Rive neuve, Paris, 395 p.

## Instructions aux auteurs

**1- Soumission de manuscrits** : Les manuscrits seront déposés soit directement au secrétariat de rédaction (sis au LEDUR) soit envoyés aux adresses suivantes : Adresse électronique : **labodure@yahoo.fr** ; Adresse postale : BP 787 Abomey-Calavi (République du Bénin) en **versions électronique** (CD-Rom) et **imprimée** (papier).

**2- Présentation du manuscrit** : Le manuscrit de 14 pages au maximum (tout compris), saisi en format A4 avec 2,5 cm de marges (word : Times New Roman, 12, interligne simple, marges 2,5 cm), doit comprendre les parties suivantes :

**Titre de l'article** : En majuscule, le titre doit être court et très explicite

**Les auteurs** : Les noms et prénoms des auteurs (le nom en Majuscule et seuls les initiaux des prénoms sont en majuscule ex : BABALOLA Adégbola Rufin.) et les affiliations (noms et adresse des institutions). Le nom de l'auteur répondant doit être identifié par un astérisque (\*) et son adresse électronique fournie.

Un **résumé** en français et en anglais (**abstract**) : le résumé est rédigé en trois paragraphes concis (justification, méthodologie, résultats obtenus avec des illustrations chiffrées) suivi de mots clés (keywords) : 4 à 5.

Une **introduction** : Fait le point de la revue de la littérature récente sur le sujet, soulève de façon précise la problématique du travail

Une **méthodologie** : On y décrit clairement les méthodes de collectes et de traitement des données/informations utilisées avec les références si nécessaire.

**Les Résultats** : Cette partie comporte les principaux résultats obtenus. Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et numérotation décimale : titre de niveau 1 est en gras (12 pts avant, 6 pts après) ; titre de niveau 2 est en italique gras (6 pts avant, 6 pts après) et le titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Les figures, photos, tableaux nécessaires pourront être utilisés. **Chaque illustration est citée dans le texte**. Toutes les illustrations doivent être claires et faciles à reproduire. Elles seront insérées dans le texte et à la bonne place. **On évitera les tableaux de grandes dimensions et de format "paysage"**. Les **tableaux seront numérotés en chiffres**

**romains et les autres illustrations en chiffres arabes** et devront comporter une légende courte et explicite. Les titres des tableaux sont placés en haut et ceux des autres illustrations en bas.

Pour les équations, il est recommandé d'utiliser un éditeur d'équations compatible en traitement de texte word.

Quant aux unités, elles devront être choisies suivant les normes et standards internationaux.

**Discussion** : Il est vivement recommandé de séparer la discussion des résultats. Dans la discussion, on apportera des interprétations approfondies des résultats, on montrera les liens de l'étude avec les travaux récents de la littérature tout en mettant en évidence l'apport de la contribution.

**Remerciements** : Si nécessaire, les remerciements viendront après la discussion (remerciements des contributions techniques importantes et des sources de financement de la recherche).

**Références bibliographiques** : Pour la présentation des références on distinguera les cas suivants :

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

*Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).*

Ainsi qu'il le dit :

*Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio- historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).*

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un

ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

### **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan,...

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard,...

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

**Informations extraites d'un site web :** (A limiter au maximum) : <http://agroconsult.forumactif.info> (site consulté le 7 novembre 2013 à 14 heures GMT)

**Contribution financière des auteurs:** Pour tout manuscrit accepté pour publication, une contribution forfaitaire de **50 000 FCFA** sera versée au secrétariat de rédaction (à payer directement contre un reçu ou à envoyer par Wester Union à une adresse qui sera indiquée à cet effet.

**Tirés-à-part:** En principe, il n'y a pas de tirés-à-part. Chaque auteur et coauteur recevra une copie PDF de son article.

### **Nota Bene :**

- l'envoi d'un manuscrit soumis à la publication vaut acceptation, par son auteur, des conditions ci-dessus indiquées ;
- tous les manuscrits sont soumis à l'évaluation et seuls ceux qui sont jugés recevables seront publiés ;
- la périodicité de la revue est de 6 mois (juin et décembre de chaque année). Les manuscrits seront positionnés par ordre d'arrivée des versions définitives.